

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC RIMOUSKI-NEIGETTE  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-FABIEN**

À une séance extraordinaire des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Fabien tenue à la salle municipale, lieu ordinaire des séances du Conseil, le jeudi 10 avril 2025 à 20h50. À laquelle séance étaient présents(es) les conseillers(ères) mesdames Mélissa Perreault et Isabelle Roy ainsi que messieurs Pierre Bellavance, Daniel Lebel et Stephan Simoneau tous formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire, Mario Beauchesne.

Était aussi présent monsieur Yves Galbrand Directeur général / greffier-trésorier.

**NOTE :** L'avis de convocation n'a pas été signifié tel que requis par l'article 156, mais l'article 157 du *Code municipal du Québec* stipule que : « *Malgré les articles précédents, le défaut d'accomplissement des formalités prescrites pour la convocation d'une séance du conseil ne peut être invoqué lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y ont assisté.* »

Aucun citoyen et citoyenne n'assiste à la séance.

**202503-101 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Isabelle Roy  
et résolu à l'unanimité  
que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé tout en laissant l'item « DIVERS » ouvert.

**202503-102 FDR : BAT : Plan et devis pavillon communautaire : STFAB :18 800\$, FR : 10 000\$**

**ATTENDU QUE** le conseil de la municipalité de Saint-Fabien, confirme avoir pris connaissance du projet *Produire les plans et devis pour la construction du Pavillon communautaire principal au camping de Saint-Fabien*, déposé par la corporation de développement touristique Bic / Saint-Fabien au Fonds de développement rural de la MRC de Rimouski-Neigette pour l'appel de projets d'avril 2025,

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Stephan Simoneau

et unanimement résolu:

que le conseil de la municipalité de Saint-Fabien :

Appuie le projet *Produire les plans et devis pour la construction du Pavillon communautaire principal au camping de Saint-Fabien*, de la corporation de développement touristique Bic / Saint-Fabien et autorise 10 000\$ à partir du fond réservé de la municipalité et de contribuer un maximum de 18 800\$ en argent à partir de l'enveloppe déjà accordée pour le projet.

**202503-103 FDR : AFBL : Répertoire des espaces verts : STFAB : 250\$**

**ATTENDU QUE** le conseil de la municipalité de Saint-Fabien, confirme avoir pris connaissance du projet *Répertoire des espaces verts*, déposé par l'Association forestière bas-laurentienne (AFBL) au Fonds de développement rural de la MRC de Rimouski-Neigette pour l'appel de projet d'avril 2025,

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Daniel Lebel

et unanimement résolu:

que le conseil de la municipalité de Saint-Fabien :

Appuie le projet *Répertoire des espaces verts* de l'Association forestière bas-laurentienne (AFBL).

**202503-104 FDR : Loisirs : St-Fab en musique : journée familiale culturelle : STFAB : 0\$**

**ATTENDU QUE** le conseil de la municipalité de Saint-Fabien, confirme avoir pris connaissance du projet *St-Fab en musique : journée familiale culturelle*, déposé par les loisirs Saint-Fabien au Fonds de développement rural de la MRC de Rimouski-Neigette pour l'appel de projet d'avril 2025,

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance

et unanimement résolu:

que le conseil de la municipalité de Saint-Fabien :

Appuie le projet *St-Fab en musique : journée familiale culturelle* de Les loisirs Saint-Fabien.

202503-105 **FDR : STFAB : Colonne Morris : STFAB : 0\$**

**ATTENDU QUE**

le conseil de la municipalité de Saint-Fabien, confirme avoir pris connaissance du projet *Des colonnes Morris pour mieux diffuser l'information dans notre communauté*, déposé par la municipalité de Saint-Fabien au Fonds de développement rural de la MRC de Rimouski-Neigette pour l'appel de projet d'avril 2025,

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par madame Mélissa Perreault et unanimement résolu:

que le conseil de la municipalité de Saint-Fabien :

Appuie le projet *Des colonnes Morris pour mieux diffuser l'information dans notre communauté* de la municipalité de Saint-Fabien et de contribuer 500\$ en ressources humaines et matérielles.

202503-106 **FDR : OBVNEBSL : Lacs de villégiature MRC Rimouski-Neigette : vers des actions concertées pour l'amélioration de la qualité de leur eau: STFAB : 300\$**

**ATTENDU QUE**

la municipalité de Saint-Fabien, confirme avoir pris connaissance du projet *Lacs de villégiature MRC Rimouski-Neigette : vers des actions concertées pour l'amélioration de la qualité de leur eau*, déposé par l'organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent au Fonds de développement rural de la MRC de Rimouski-Neigette pour l'appel de projet d'avril 2025,

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par madame Isabelle Roy et unanimement résolu:

que le conseil de la municipalité de Saint-Fabien :

Appuie le projet *Lacs de villégiature MRC Rimouski-Neigette : vers des actions concertées pour l'amélioration de la qualité de leur eau* de l'organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent et de contribuer un montant de 300\$ en argent.

202503-107 **EDC : STFAB : Peinture SF/M : STFAB : 500\$**

**ATTENDU QUE**

la municipalité de Saint-Fabien, confirme avoir pris connaissance du projet *Les petites maisons oniriques – Résidence et concert*, déposé par la municipalité de Saint-Fabien à l'entente de développement culturelle de la MRC de Rimouski-Neigette pour l'appel de projet d'avril 2025,

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par madame Mélissa Perreault et unanimement résolu:

que le conseil de la municipalité de Saint-Fabien :

Appuie le projet *Les petites maisons oniriques – Résidence et concert* de la municipalité de Saint-Fabien et de contribuer pour un montant de 500\$ en argent.

**APPROBATION DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE**

Je soussigné, monsieur Mario Beauchesne, maire de la municipalité de St-Fabien, approuve par ma signature chacune des résolutions au procès-verbal.

202503-108 **FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur Daniel Lebel et résolu à l'unanimité  
que la séance soit levée à 20h52.

---

Maire

---

Directeur général / greffier-trésorier

